

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite au quatrième bulletin cyclonique pour Maurice émis par le Mauritius Meteorological Services ce mardi 23 janvier 2024 à 04 10 heures, le ministère de la fonction publique, des réformes administratives et institutionnelles demande aux officiers du secteur public de ne pas se rendre au travail aujourd'hui, le 23 janvier 2024, sauf ceux travaillant dans les services essentiels, les services d'urgence et ceux autorisés à se rendre au travail.

Cette mesure s'applique à l'ensemble du secteur public, incluant les corps paraétatiques, les compagnies gouvernementales et les collectivités locales.

Le ministère invite le secteur privé à prendre des dispositions similaires pour assurer la sécurité de ses employés.

Ministère de la fonction publique, des réformes administratives et institutionnelles

23 janvier 2024